

ALDE

Assemblée Générale 05 / 04 /2018





Rapport moral

- L'exploitation des ouvrages du Domaine dont l'ALDE est gestionnaire : eaux pluviales, eaux usées, éclairage public, voirie est à présent maîtrisée.

Actions réalisées:

1. Aménagements d'évacuation des eaux pluviales et réfection de portions majeures du réseau d'assainissement.
 2. Application du Plan Simple de Gestion (PSG) de la forêt dont l'accessibilité ainsi que les espaces jardinés sont des éléments majeurs de notre cadre de vie.
 3. Elaboration avec le CRPF d'une opération de traitement global du PSG sur 2 ans.
 4. Mise en œuvre d'embellissements et d'aménagements de stabilisation, en particulier au niveau des ilots routiers et de la zone de travail du local ALDE
 5. Démarche administrative pour clarifier la propriété des parcelles non bâties.
 6. Consultation en ligne des nouveaux statuts, règlement et cahier des charges (conformément aux AG 2015 et 2016).
- Pérennité des ouvrages et du cadre de vie assurée avec souplesse et lissage dans le temps grâce à la décision prise à l'AG 2015
 - Progrès en 2017 quant aux relations avec la Municipalité, tant pour les aménagements que pour les aspects administratifs et financiers

TRAVAUX REALISES EN 2017

HORS ESPACES VERTS ET FORETS



▶ **Éclairage :**

- ▶ Réparation de circuits défectueux
- ▶ Réfection du réseau Alpha du centaure et Jazz
- ▶ Relevé des données réseaux ,marquage des luminaires et intégration dans la cartographie du Domaine
- ▶ Mise en place d'armoires d'exploitation

TRAVAUX REALISES EN 2017

▶ VOIRIE

- Application du schéma directeur revu annuellement :

- ▶ Opération de point à temps « Alpha du centaure » et Jazz

▶ AMÉNAGEMENTS :

- parking et aire de travail de l'ALDE
- îlot central alpha du centaure
- îlot école
- îlot Altaïr et Aldébaran



TRAVAUX REALISES EN 2017

EAUX USEES

- ❖ Interventions d'entretien courant des réseaux d'eaux usées (2,6 km et 119 regards). Ces interventions ont permis de sauver le réseau en plusieurs endroits.
- ❖ Renouvellement et mise en conformité de 6 regards (sur 10 à faire)
- ❖ Analyse technique du réseau Pagnol Est et Garlaban. Mise en conformité en attente et recours auprès de l'assurance du promoteur du hameau de Garlaban.

EAUX PLUVIALES

- ❖ Interventions d'entretien courant des réseaux d'eaux pluviales (2,1km et 60 regards)
- ❖ Etude de l'ouvrage de déviation du flux issu de la Cascade des pins sur la piste Bételgeuse

Espaces Verts et forêt 2017

- ▶ **Traitement des chenilles et traitement phytosanitaire**
Agrément du personnel confirmé

- ▶ **Abattage** (financement SITA 10 000 € HT)
35 pins sis dans les secteurs EF9, EF7, Champ Pagnol, Local ALDE
Eridan-Aldébaran
Eclaircissement secteur Bételgeuse.

- ▶ **Elagage** (financement SITA 930€ HT)
7 chênes sis à Alpha du centaure et au parking de l'école



Espaces Verts et forêt 2017 (suite)

▶ DEBROUSAILLEMENT

* 30 000 m² dont EF7 partiel et EF9

Financement SITA pour 7500€ HT

Coût unitaire vu la caractéristique 2017 : 0,25 € HT / m²



* Expérimentation de sylvopastoralisme avec des ânes (convention de mise à disposition des terrains, pas de mouvements financier : économie collaborative)

▶ Tous les ans, par nos jardiniers: 20.000 m²:

- Derrière Bastide Haute (EF1D=587 m²)
- Face Bastide Haute (AR103=1345 m²)
- Champ Pagnol (EF4=9764 m²)
- Haut Eridan (EF5A=617 m²)
- Casales (EF6 = 423 m²)
- Cascade des Pins (EV12=750 m²)
- Nord d'EF3 (1500 m²)
- Partie Cagnes au sud du Domaine (5000 m²)

Espaces Verts et forêt 2017 (suite)

▶ PLANTATIONS

TERRAINS PREPARES
REPORT TECHNIQUE EN
2018



Signalisation / sécurité



L'ensemble de l'action est liée à la notion de garantie d'accès aux engins d'incendie et de secours sur la totalité des voies du domaine.

Sur demande de l'ALDE, la municipalité a saisi le SDIS pour réaliser une expertise visant à garantir la circulation et la manœuvre des engins selon les règles en vigueur.

Audit réalisé en novembre 2017, les conclusions écrites sont attendues.

Dans l'attente, les investissements sont suspendus

Gestion de la Forêt



Plan de gestion de la forêt

▶ RAPPEL :

- Le Domaine bénéficie d'un Plan Simple de Gestion (PSG), agréé par les pouvoirs publics, élaboré et obtenu en 2007
- Sa validité est de 20 ans (jusque 2027)

Buts :

- Lutter contre les incendies de forêts (PPRIF). Nous sommes passés très près d'un incendie majeur en 2017.
- La forêt ne survit que si elle est gérée.
- Prévenir les risques de chute d'arbres
- Eviter le vieillissement et favoriser la régénération par la repousse naturelle d'essences favorables au détriment des pins trop inflammables
- Prévenir la dégradation des chaussées par les racines

Actions :

- Abattage des pins à risque au sens du PPRIF
- Abattage à terme de tous les pins dans les forêts mixtes
- Eclaircissement dans les forêts n'ayant qu'une seule essence (pins ou chênes).
- Tous les colotis ayant des risques sur leur parcelle privative ont la possibilité de se rapprocher du Syndicat pour étudier les modalités d'intégration dans l'opération globale



PPRIF



- ▶ **Défini par Arrêté préfectoral de Février 2014**
- ▶ **Le règlement du PPRIF tient compte de la création de la piste sud , de la politique de l'ALDE relative au débroussaillage et du Plan Simplifié de Gestion de la forêt**
- ▶ **Seules 8 propriétés bâties sur 5 parcelles restent en zone rouge**
 - **Nécessité de continuer la démarche en insistant sur le RESPECT du PSG, du plan de débroussaillage optimisé et du projet de piste Nord (Municipalité)**
- **Chaque propriétaire est responsable de la sécurité de son bien au regard des textes en vigueur.**



Dépenses 2017 (1/2)

Réalisé (€) Budgété (€)

Personnel : Rémunérations et Charges sociales

Formation continue	66 279	77 000
Tenue, Equipement de Sécurité	105	1 000
Assurances	1 037	1 000
Entretien véhicule, engin, carburant	4 984	5 000
	2 037	3 500

Espaces verts :

Entretien espaces verts	2 549	2 000
Petit Outillage et matériel d'exploit.	1 155	2 000
Débroussaillage (financement SITA)	0	10 000
Gestion des forêts (Abattage élagage)	495	3 000

Entretien :

VRD EU	473	3 000
VRD route	693	1 000
Eclairage	909	4 000
Réseau Télévision		

Dépenses 2017 (2/2)



	Réalisé (€)	Budgété (€)
--	----------------	----------------

Frais Généraux :

Consommations Electricité	8 829	9 000
Consommation Eau	775	600
Fournitures consommables Atelier	1 117	800
Fournitures de bureau	257	500
Cotisation ANCC + taxe foncière	569	600
Timbres, Téléphone, Site Web, Photocopies	1 294	1 500
Frais bancaires	128	150
Honoraires comptable	4 241	4 300
Frais contentieux et Actes juridiques	350	3 000
Remplacement Véhicule	0	0
Divers (frais de réunion)	454	700
TOTAL hors dotation	98 729	133 650

Investissements sur Parties Communes :

Dotation pour renouvellement et investissements	60 237	25 882
---	--------	--------



Recettes 2017

	Réalisé	Budgété
COTISATIONS 2017	148 906	149 500
Parking Bastide Hte	xxxx	6 000
Produits financiers	10 059	4 000
TOTAL	158 965	159 532

Travaux 2017 financés par reprise sur provisions



	Réalisé net	Budgété
Renouvellement voirie	4 480	8 000
Renouvellement eaux pluviales	0	10 000
Renouvellement EU chemisage	5 528	10 000
Renouvellement éclairage public et aménagement	7 527	15 000
Zone de traitement des déchets verts	189	3 000
Plantations et embellissements	4 605	7 000
Espaces partagés et signalétique	1 404	5000
Sinistre Panchetti Treille	321	0
TOTAL DEPENSES	24 054	58 000

Prestations compensatoires SITA 2017

Travaux

Montant € HT

ABATTAGE 10930

DEBROUSAILLAGE 7500

ECLAIRAGE 1438

TOTAL 19868



RESULTAT 2017

	Réalisé € ttc	Budgété € ttc
Dépense budgétaire (y compris dotations aux provisions et hors programme travaux)	158 966	159 532
Recette (hors cotisations dues non payées)	158 966	159 532
Résultat (Recette –Dépense)	0	0
Dotation aux provisions:	60 237	
Reprise sur provision:	24 054	
Variation des provisions:	36 183	



ETAT Provisions pour renouvellement et investissement

Etat au 31/12/2017

Placements bancaires : 380 297 €

Comptes courants : 91 274 €

Total : 471 571 €

Vote





TRAVAUX 2018

- **Maintenance et réparation des voiries déterminées selon le schéma directeur**
 - **Maintenance par technique « point à temps » de 1 à 3 jours à déterminer selon les besoins constatés**

Financement par reprise sur provision



TRAVAUX 2018

■ Eaux pluviales :

- Visite et curage (entreprise) : 2,1 km et 70 avaloirs
- Aménagements et réparations fonction des éventuelles dégradations non connues à ce jour.

Financement par reprise sur provisions

■ Assainissement:

- Visite selon plan (interne ALDE) et curage ou chemisage en cas de besoin détecté (SNADEC ou HYDROSONIC) : 2,6 km et 119 regards.
- Mise en conformité des regards et du réseau Pagnol Est et Garlaban
- Mise en conformité des regards et réseaux CASALES et PENDILLONS
- Aménagement et réparations fonction des éventuelles dégradations : non connues à ce jour

Financement par reprise sur provisions

TRAVAUX 2018



• Eclairage

- Renouvellement des 8 branchements restants et création d'organes d'exploitation (armoires de répartition)
 - Renouvellement de 500 m de réseau suite à défaillances selon constat
 - Renouvellement et création de luminaires (Bastides, Pendillons sud, Eridan.....)
 - Opérations de maintenance récurrentes : peinture des poteaux.....
- **Financement par reprise sur provisions, réalisation interne et externe**

ESPACES VERTS 2018

- ▶ **Traitement des chenilles**
- ▶ **Expérimentation de pièges**
- ▶ **Débroussaillage :
complément à déterminer au débroussaillage
engagé par sylvopastoralisme
(ânes)**
- ▶ **Tranche annuelle 20.000 m² par nos jardiniers**



Gestion de la forêt opération 2018



Pour perdurer, la forêt doit être entretenue

Abattage:

Mise en œuvre intégrale du PSG sous la supervision du CRPF et avec des moyens forestiers permettant une réduction des coûts (financés par SITA).

Plantations:

- Plantations complémentaires dans les espaces forestiers et espaces verts.
- Aménagement des buttes et talus avec priorité donnée au développement des plantes naturelles existantes
- Finalisation des opérations « ilots »



TRAVAUX 2018



- ❑ Aménagement d'espaces partagés (zone de rencontre) et signalétique (sol et panneaux) en fonction des conclusions de l'expertise SDIS

(cohabitation piétons – circulation et stationnement)

Financement par reprise sur provisions

Conformément à la décision de l'AG 2014, un correspondant par zone est souhaité pour les zones non encore pourvues

- ❑ Traitement de la garantie d'accès des engins d'incendie et de secours



TRAVAUX 2018



Approbation des travaux 2018





BUDGET 2018 ^{1/4}

Personnel : Rémunérations et Charges sociales 77000

Formation continue 1 000

Tenue, Equipement de Sécurité 1 000

Assurances 5 000

Entretien véhicule, engin, carburant 3 500

Espaces verts :

Entretien espaces verts 4 000

Petit Outillage et matériel d'exploit. 1 500

Débroussaillage 10 000

Gestion des forêts 2 000
(abattages, élagage, plantation)

Entretien :

VRD (route EU EP) 4 000

Eclairage 1 000

Réseau Télévision 4 000



BUDGET 2018 (Suite 2/4)

Frais Généraux :

Consommations Electricité	9 000
Consommation Eau	800
Fournitures consommables Atelier	900
Fournitures de bureau	500
Cotisation ANCC + taxe foncière	600
Timbres, Téléphone, Site Web, Photocopies	1500
Frais bancaires	150
Honoraires comptable	4 400
Frais contentieux et Actes juridiques	3 000
Remplacement Véhicule	0
Divers (frais de réunion)	700
TOTAL hors dotation	135 550

Investissements sur Parties Communes :

Dotation pour renouvellement et investissements	28950
---	--------------



BUDGET 2018 ^{3/4}

ENTREES

Cotisations 2017	155 500
Cotisations années précédentes	8000
Parking Bastide Hte	6000
Produits financiers	3000
Recette prévisionnelle	164500



Renouvellement et investissement financés par reprises sur provisions 2018

	Budgété
Renouvellement voirie	8 000
Renouvellement eaux pluviales	5 000
Renouvellement eaux usées	10 000
Renouvellement éclairage public et aménagement	15 000
Zone de traitement des déchets verts	3 000
Espaces partagés signalétique (dont lutte contre les dépôts sauvages)	5 000
Plantations et embellissement	7 000
TOTAL	53 000

Prestations compensatoires SITA 2018

Travaux de gestion de la forêt

Montant € HT

TOTAL 20 194

Synthèse Budget 2018

▶ Entrées	164 500
▶ Dépenses y compris dotations aux provisions	164 500
▶ Dotation renouvellement / investissements	28 950
▶ Reprise sur provisions:	53 000
▶ Variation nette des provisions:	- 24 050

● VOTE TRAVAUX ET BUDGET





Budget prévisionnel 2019

- ▶ **Entrées : 170 000 €**
- ▶ **Sorties : 170 000 € y compris dotation pour renouvellement et investissement**

Modification du règlement ALDE

Présentation



- Suite à l'information et réflexion présentées en AG 2016, le projet de document unique regroupant statut, règlement et cahier des charges a été publié lors de l'AG 2017. Une version tenant compte des 2 avis recueillis durant l'année écoulée est jointe en annexe.
- Ce document intègre les modifications nécessaires au regard de la loi ALUR ainsi que l'évolution en termes d'utilisation des équipements du Domaine.
- Cette version est mise au vote ce jour. Les absents non représentés seront sollicités de façon individuelle. Le résultat final sera établi selon la double majorité qualifiée sise au règlement actuellement en vigueur .

■ **vote**



Actions et réflexions diverses

- ▶ **Négociation avec les collectivités locales pour participation financière à la maintenance et au renouvellement des ouvrages privés ouverts à la circulation publique**
- ▶ **Analyse cadastrale du Domaine:**
 - **Correspondance lot- parcelle**
 - **Détermination des propriétaires des parcelles non affectées aux lots individuels**
 - **Réaffectation des responsabilités**
- ▶ **Valorisation des espaces verts et boisés : réhabilitation et balisage des chemins, pistes et sentiers (réflexion menée en coordination avec la Municipalité).**
- ▶ **Dans le but d'optimiser la charge de travail de l'ALDE, il sera demandé à chaque coloti :**
 - **D'effectuer le règlement de ses charges par virement. Le paiement par chèque ou espèce sera facturé 20 € .**
 - **De communiquer et mettre à jour son adresse e-mail auprès de l'ALDE**



Actions et réflexions diverses

▶ Gestion des déchets verts

- Chaque propriétaire de parcelle contribue dans la limite de 500 kg non comptabilisés dans son droit de dépôt de 1,5 t. En revanche il est obligatoire d'avoir une carte nominative différente à chaque camion déposé sous peine de se faire requalifier « entreprise ». Nos agents ont eu 140 tonnes à traiter en 2017.
- Mise en œuvre depuis 2013, cette solution a fonctionné grâce à la mobilisation de Gilles et Gaël et à la collaboration d'un nombre important de colotis. Il est donc impératif de développer la collaboration de tous les colotis
- Néanmoins l'assouplissement réglementaire de la métropole permet l'utilisation partielle de la carte ALDE
- Les modifications réglementaires du site de la GAUDE obligent à aller à Vence et à refuser les éléments de palmier contaminés
- Brûlage du résiduel conforme à l'arrêté préfectoral du 10/06/2014

Actions et réflexions diverses

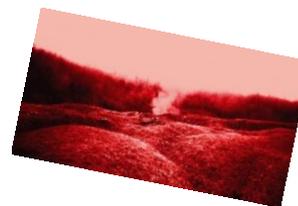
▶ Devenir du réseau TV:

- Free et Orange ont installé un matériel de dégroupage qui est opérationnel . La fibre sera opérationnelle courant 2018.
- Le réseau TV sera maintenu en l'état cette année mais est voué à disparaître à très court terme.
- Aucune restriction n'est appliquée à l'installation de systèmes individuels (antenne TNT individuelle et ou paraboles)



▶ Zone rouge: commission active

▶ Charançons: voir texte sur site





Réalisations de la Municipalité et NCA informations

Municipalité:

NCA

entretien et maintenance du réseau d'assainissement

Pacification de l'Avenue Marcel Pagnol

- ▶ Réalisation partielle par NCA
- ▶ Pas d'évolution connue à ce jour
- ▶ Relances régulières de la part de l'ALDE



Elections au Bureau de l'ALDE

- ▶ Sortants : Mme Duprat
- ▶ Mr Diaz

Election ou réélection de 3 membres :

- ▶ *Se représentent néant*
- *Se présentent*
 - Mlle Naziha Chafardi
 - Mr François Demars
 - Mr Michel Vivier





Informations et questions diverses



- ▶ **Regards - avaloirs - boîtes de branchement électrique**
l'ALDE est exploitant des réseaux dont elle est propriétaire.
- **Rappel :** Obligation pour les particuliers qui ont un organe d'exploitation sur leur propriété individuelle de laisser un accès dégagé permanent.

- ▶ **Taille des haies**
- **Rappel :** Obligation pour les particuliers de laisser libres de tout surplomb les voies publiques et privées collectives (ALDE).
Après visite et avertissement, l'ALDE prendra les mesures ad hoc à titre onéreux (vote 2014).

- ▶ **Déjections canines:** le civisme de chacun est attendu !! Un distributeur de sacs a été installé.

Informations et questions diverses

- Traitement des moustiques
- Coffret S300 (photo) électrique et eau
- Graffiti
- Voisins vigilants



Entreprises retenues



- ▶ **Electricité (assistance travaux réseau électrique) : EUROVOLT**
- ▶ **Débroussaillage abattage : SPINELLI/ ICE**
- ▶ **Voirie : LASSAUGE / J.GAULARD**
- ▶ **Assainissement, eaux pluviales : SNADEC et HYDROSONIC**
- ▶ **Assistance télévision: DOIZY**



Nous contacter

- *Email :*

Sujet de fond :

directeur.alde@gmail.com

- *Sujet financier*

tresorier.alde@gmail.com

- *Problème ponctuel*

alde.giga@gmail.com

Répondeur (exceptionnel) : 04 93 14 03 97

Merci de votre attention

